

**Bruxelles, le 16 mars 2015**

**Résolution des EFADs sur les réformes potentielles des règles européennes  
du droit d'auteur**

L'association des Agences du cinéma européennes (EFADs) a adopté le 16 mars une résolution commune sur les projets au niveau de l'UE de réforme des règles dans le domaine du droit d'auteur. Cette position initiale qui lance la réflexion au sein des EFADs à ce sujet, sera suivie d'une analyse approfondie des initiatives européennes et de leur impact sur la manière dont les films et les œuvres audiovisuelles sont financés et distribués.

*« En tant qu'organismes de soutien à la création, production et distribution des œuvres européennes, nous soutenons pleinement l'objectif de promotion de la circulation de ces œuvres ainsi que leur accessibilité auprès du plus grand nombre mais nous serions profondément préoccupés par toute proposition qui porterait atteinte au système de financement des productions cinématographiques et audiovisuelles », souligne P. Dinges, Président des EFADs.*

Rappelant que le droit d'auteur est un outil efficace pour stimuler la créativité, l'apprentissage et l'innovation, les EFADs insistent notamment sur le fait que:

- les règles actuelles sont opérantes
- la territorialité des droits, qui permet non seulement la levée de fonds pour financer les productions mais fournit également un cadre optimal pour la distribution des œuvres produites, adaptée aux audiences locales, est essentielle
- il est nécessaire d'établir des conditions équitables de concurrence entre tous les opérateurs
- l'obligation de coupler toute réforme européenne du droit d'auteur au renforcement des règles sur le respect de ces droits

Sur ce dossier sensible, les EFADs appellent les institutions européennes à adopter une approche ciblée et fondée sur des preuves provenant notamment d'études d'impacts, afin d'éviter un changement « *big bang* » déstabilisateur. La réforme annoncée devrait être graduée et développée en coopération étroite avec les parties intéressées.

**Note pour les éditeurs:** les EFADs (European Film Agency Directors) est une association regroupant les directeurs des centres nationaux du cinéma de 31 pays en Europe (Etats membres de l'UE, Islande, Norvège et Suisse). Les EFADs représentent des organismes gouvernementaux ou des organismes y étant associés, qui soutiennent financièrement le secteur audiovisuel au niveau national et avec la responsabilité de conseil sur tous les aspects des politiques audiovisuelles nationales et européennes.

**Contact :** *Iveta Dimova, Secrétaire Générale des EFADs*  
*e-mail: [iveta.dimova@efads.eu](mailto:iveta.dimova@efads.eu) ; web-site: [www.efads.eu](http://www.efads.eu)*